



Pour publication immédiate : 15 novembre 2011

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE LA PUBLICATION DES DEMANDES D'AUGMENTATION DES PRIMES D'ASSURANCE SANTE

Publication des demandes sur le site web du Département des services financiers

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo, a annoncé aujourd'hui que les demandes d'augmentation des primes des assureurs de santé sont désormais disponibles sur le site web du Département des Services financiers, www.dfs.ny.gov. Le DFS a décidé que les demandes d'augmentation des primes soient rendues publiques pour que les consommateurs puissent émettre des commentaires, mais les assureurs avaient initialement exprimé des objections. Puis, sous l'égide de United Healthcare, les assureurs ont levé leurs objections.

Le Gouverneur Cuomo, a déclaré «L'augmentation des coûts d'assurance santé frappe tout le monde, et particulièrement ceux qui peuvent le moins se faire soigner. C'est un grand jour pour la transparence et le droit du public de savoir comment les primes d'assurance santé sont fixées. »

En vertu d'une loi adoptée en 2010, les assureurs doivent désormais rechercher l'accord préalable du Département des Services financiers pour les augmentations des primes d'assurance santé des assurés à titre individuel, des petits groupes et quelques grands groupes. Jusqu'ici, pour les contrats démarrant au 1er janvier 2012 ou après, les assureurs de santé ont demandé une augmentation de la moyenne pondérée de 12,7% et le Département a accordé des augmentations de seulement 8,2%, en-dessous de l'augmentation prévue des coûts médicaux. L'augmentation plus faible, permettra aux consommateurs d'économiser plus de 400 millions de dollars en 2012.

Les assureurs documentent leurs demandes d'augmentation des primes avec d'importantes données détaillées. Auparavant, ces demandes détaillées étaient gardées confidentielles.

Le Superintendant du Département des Services financiers, Benjamin Lawsky, a déclaré «Le public a le droit de connaître les fondements de l'augmentation des primes. De plus, la transparence et la concurrence doivent permettre de contrôler les augmentations des primes de santé. Je félicite les assureurs pour leur décision de rendre leurs demandes publiques. »

En septembre, le DFS a déterminé que les demandes devaient être publiées pour que le public puisse émettre des commentaires pertinents qui entreraient dans le processus de révision des primes. Le Département a envoyé un courrier à tous les assureurs de santé les informant de cette décision. Dix assureurs et le groupe commercial de l'industrie, l'Association du plan de santé de New York, ont répondu avec des objections formelles, qui sont autorisées par la loi. En octobre,

les assureurs ont accepté de lever leurs objections et les demandes ont pu être rendues publiques sans procédure judiciaire longue.

Les demandes d'augmentation des taux, disponibles à:

http://www.dfs.ny.gov/insurance/health/prior_app/prior_app.htm comportent toutes les informations nécessaires pour déterminer si une augmentation de prime est justifiée, parmi lesquelles :

- Un résumé du montant que l'assureur a dépensé au cours des deux dernières années en remboursement de frais médicaux, utilisé pour définir les prévisions des dépenses futures. Communément appelée "tendance médicale", cette information constitue la base des primes payées par les assurés.
- L'étude actuarielle, qui spécifie toutes les hypothèses actuarielles utilisées dans l'analyse du nombre de demandes de remboursement de frais médicaux à venir au cours de l'année prochaine.
- Le montant des frais administratifs et bénéfiques.
- Une liste des modifications des avantages, tels que les quote-parts et prestations pharmaceutiques, apportées aux polices.
- Les polices concernées par les augmentations de primes, les régions géographiques concernées par les augmentations et le nombre d'assurés concernés.

Seuls certains détails de contrats spécifiques entre un assureur et des hôpitaux ou autres fournisseurs de santé seront considérés pour une exclusion, car d'autres fournisseurs peuvent utiliser cette information pour demander des paiements plus élevés et une telle information est de moindre valeur pour les consommateurs pour qu'ils puissent émettre des commentaires informés concernant les demandes.

La loi d'approbation préalable de 2010, adoptée en 2011, a été promulguée en réponse à l'augmentation rapide et constante des primes d'assurance santé et dans l'espoir que la transparence et le contrôle permettraient de ralentir cette augmentation. A cette fin, la loi mandate les commentaires du public. La position de l'Administration Cuomo sur la transparence quant à l'augmentation des primes d'assurance santé est fondée sur la nécessité de rassembler des commentaires pertinents et significatifs du public, sur la base d'une information détaillée relative aux demandes d'augmentation.

###

*Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
Etat de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418*